

1792

J.J. 247-62
280-62

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à proroger le délai imparti aux marchands de vins en gros de Paris pour le transfert de leur commerce en dehors de cette ville. (N° 176, année 1916.)

(Nommée le 19 mai 1916.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : LOUBET. *Secrétaire -*
- 2^e — COURRÉGELONGUE.
- 3^e — LOURTIES.
- 4^e — POIRRIER. *Président -*
- 5^e — MAGNY.
- 6^e — CAPÉLAN.
- 7^e — RANSON.
- 8^e — DE LAS CASES.
- 9^e — T. STEEG. *rapporteur -*



1

Séance du 23 mai 1916

Commission relative aux Délais pour
le Commerce des marchandises de Vins
en gros de Paris

La Commission est ainsi constituée

Président M. Poirrier

Secrétaire M. Coubelet

Rapporteur M. Steeg

Le Secrétaire,

Le Président

Coubelet

Poirrier